



**Commission de la coopération
transfrontalière et décentralisée**

2114 - Actions décentralisées

**Soutien aux projets de coopération des collèges
avec des régions partenaires du Bas-Rhin**

Rapport n° CP/2012/464

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

Résumé :

Le présent rapport vise à proposer l'attribution d'une subvention en faveur du projet d'échanges scolaires entre le Collège de Geispolsheim et le Gimnazjum de Wodzislaw Slaski en Silésie (Pologne).

Dans le cadre du dispositif de soutien aux projets de coopération des collèges avec des régions partenaires du Bas-Rhin, mis en place par la délibération de l'Assemblée plénière du 26 octobre 2009, le Collège Jean de La Fontaine de Geispolsheim sollicite une subvention pour le 1^{er} volet des échanges scolaires 2012 avec le Gimnazjum n°2 de Wodzislaw Slaski, situé dans notre région partenaire de Silésie, en Pologne.

16 élèves polonais ayant été accueillis du 12 au 18 mai 2012 (soit 6 nuitées), la subvention se monterait à 768 euros (soit 16 élèves x 8 € x 6 nuitées).

Conformément à ces critères d'intervention, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le versement de cette subvention qui a fait l'objet d'une information à la Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée (CCTD), lors de sa réunion du 11 juin 2012.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24552	65-65738-041	10 000,00 €	3 500,00 €	768,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer, conformément au tableau annexé, une subvention à hauteur de 768 € au Collège de Geispolsheim pour l'accueil de 16 élèves polonais dans le Bas-Rhin du 12 au 18 mai 2012, dans le cadre de son projet d'échanges scolaires avec le Gimnazjum de Wodzislaw Slaski en Silésie (Pologne).

Conformément au dispositif voté, cette subvention sera versée en une seule fois, au vu des justificatifs.

Strasbourg, le 14/06/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique KENNEL.

Guy-Dominique KENNEL